



Déclaration de propriété de chaudières à vapeur de capacité inférieure à un litre fabriquées et mises sur le marché sans certificat d'épreuve constructeur

Selon les statuts de la CAV, art. 38 & 39 et le Règlement Intérieur, chap. II Sécurité des chaudières

Le propriétaire : _____ CAV n° _____

Déclare utiliser les chaudières montées sur les machines suivantes

N°	Nom de la machine équipée de la chaudière	Constructeur	Type (1)	Capacité en cm ³	Pression tarage de soupape en Bars
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

(1) F.. pour ferroviaire suivi de l'écartement (exemple F45 pour 45mm).
R pour routière N pour navale F pour fixe

Je certifie que ces chaudières et leurs soupapes n'ont pas subi de modifications de quelque nature que ce soit postérieurement à leur fabrication et leur mise sur le marché par la société constructrice .

Fait le Signature :

Fiche à renvoyer à JC LABROT 20 Allée des Platanes 26500 Bourg les Valence France